

**PROVINCE DE NAMUR**  
**VILLE D'ANDENNE**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 JUIN 2020**

**N° 2020/4**  
**18<sup>ème</sup> réunion de la législature**

Le Collège communal de la Ville d'ANDENNE a l'honneur de vous convoquer par la présente à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le lundi 22 juin 2020, à 20 heures**, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Le public n'étant toujours pas admis à la séance du Conseil communal, celle-ci se déroulera selon les mêmes modalités que la séance précédente.

Le port du masque de protection est requis.

**ORDRE DU JOUR**

**SEANCE PUBLIQUE**

**1. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Modification des plans de secteur de NAMUR et de HUY-WAREMME en vue de l'extension de la zone d'activités économiques MECALYS

**2. CIRCULATION ROUTIERE**

ANDENNE : chaussée Moncheur, 4 – Stationnement PMR

**3. CULTE**

1. Fabrique d'église de LANDENNE – Compte 2019 – Approbation
2. Fabrique d'église de SEILLES – Compte 2019 – Approbation
3. Fabrique d'église de VEZIN – Compte 2019 – Approbation
4. Fabrique d'église de VILLE-EN-WARÊT – Compte 2019 – Approbation
5. Fabrique d'église de WARTÊT – Compte 2019 – Avis
6. Eglise protestante de SEILLES – Compte 2019 - Réformation

#### **4. CULTURE**

« *Le Phare* »

- a) règlement d'administration intérieure
- b) contrat de gestion
- c) convention d'occupation des locaux

#### **5. FINANCES**

1. Adoption du compte communal 2019 et rapport de la Directrice financière (article L1124-40 § 4 CDLD)
2. Rapport de rémunération - Mandats 2019
3. Zone de secours « *NAGE* » - Compte 2019 – Rapport d'analyse et commentaires
4. Zone de secours « *NAGE* » - Modification budgétaire 2020/1 - Prise d'acte et fixation de la dotation provisoire 2020 (statu quo)

#### **6. INTERCOMMUNALES**

1. Réseau d'Énergie de Wavre (R.E.W.) – Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2020 – Mandats de vote à délivrer
2. S.A. HOLDING COMMUNAL en liquidation – Assemblée générale du 24 juin 2020 – Mandats de vote à délivrer

#### **7. MARCHES PUBLICS**

1. Marchés publics passés par délégation – Communication
2. AGREA - Adhésion à la centrale d'achat pour le curage des égouts - Ratification de la convention

#### **8. MARCHE DE SERVICES**

Mission d'étude, de suivi de chantier et de CSS dans le cadre de la rénovation de la rue de Perwez à ANDENNE – P.I.C. 2019-2021 – Conventions INASEP - Relation in house

#### **9. PATRIMOINE**

NAMECHE - Modification par rectification d'un tronçon du sentier communal numéro 20 au lieudit « *Sous-Meuse* »

#### **10. POLICE**

Communication d'ordonnances de police prises d'urgence par le Bourgmestre (article 134 N.L.C.)

#### **11. TRANSPORTS EN COMMUN**

Opérateur de Transport de Wallonie (O.T.W.) - Assemblée générale du 2 septembre 2020 – Représentation de la Ville d'ANDENNE à l'assemblée générale

## 12. TUTELLE

Communication de diverses décisions prises par l'autorité de tutelle (article 4 R.G.C.C.)

## 13. QUESTIONS ET INTERPELLATIONS

Interpellation de Madame la Conseillère Marie-Luce SERESSIA : « *Dire merci aux nombreux bénévoles qui ont apporté leur aide lors de cette crise du Covid-19* »

# HUIS CLOS

## 14. ENSEIGNEMENT

1. Plan de pilotage de l'Ecole communale d'ANDENNE I
2. Plan de pilotage de l'Ecole communale d'ANDENNE II
3. Plan de pilotage de l'Ecole communale d'ANDENNE III

## 15. PERSONNEL

1. Personnel enseignant – Enseignement fondamental - Ratification de désignations temporaires (8)
2. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Nomination à titre définitif d'une institutrice primaire (L.D.) et d'un maître d'éducation physique (J.D.)

**PAR LE COLLEGE,**

**Le Directeur général,**



**R. GOSSIAUX**

**Le Bourgmestre,**



**C. EERDEKENS**

NOTA BENE :

1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil communal du 18 mai 2020 est ouvert à la consultation des membres du Conseil communal auprès du Secrétariat général.
2. Conformément aux dispositions de l'article L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document propre à éclairer le Conseil communal. Il y a lieu également de tenir compte, en la matière, des dispositions du Règlement d'ordre intérieur.
3. Le Directeur général et la Directrice financière, ou leurs délégués, seront présents au Centre administratif le **17 juin 2020**, de 17h00 à 19h00, **sur rendez-vous (à convenir avant le 17 juin 2020 à midi)**, à la disposition des membres du Conseil communal relativement aux points de l'ordre du jour.
4. La prochaine réunion du Conseil communal est fixée le 13 juillet 2020.